

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik =
Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières

Herausgeber: Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres

Band: 22 (1924)

Heft: 4

Artikel: Assemblée générale de la société suisse des géomètres du registre
foncier et conférences professionnelles

Autor: Jatton, Albert

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188524>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Partien der Gestade unseres Sees zu machen, wenn sie die Gegend nicht schon von früher her kennen, in welchem Falle sie gewiß gerne ihre Erinnerungen wieder auffrischen werden.

Während der ganzen Dauer des Vortragskurses und der Hauptversammlung findet im Palais de Rumine (Universität) eine Ausstellung von Instrumenten und von Dokumenten aus unserem Berufe statt, welche gewiß sehr viel des Interessanten bieten wird.

Zur Beschickung dieser Ausstellung wurden die hauptsächlichsten Firmen der Instrumentenfabrikation und die kantonalen Aemter, die interessante, in Frage kommende Dokumente besitzen, eingeladen.

Das Organisationskomitee ladet auch alle Kollegen herzlich ein, ihrerseits eigene Arbeiten von allgemeinem Interesse an diese Ausstellung zu schicken (Adresse: Direktion des Grundbuchamtes in Lausanne).

Ausstellung wie die Vorträge sind öffentlich und können von jedermann gegen eine bescheidene Gebühr besucht werden.

Es ist daher zu wünschen, daß nicht nur die Geometer der welschen Schweiz, sondern auch viele Kollegen aus dem ganzen Lande sich zu diesem Vortragskurs einfinden werden.

Das Organisationskomitee hofft, daß die Kollegen dem Aufruf, den sie in den nächsten Tagen erhalten werden, eine gute Aufnahme gewähren und daß recht viele den Anmeldeschein dem Präsidenten, Herrn Louis Hegg, Direktor des Grundbuchamtes in Lausanne, bis spätestens zum 8. Mai 1924 einsenden werden.

Albert Jaton, Grundbuchgeometer,
Morges.

Assemblée générale de la Société suisse des Géomètres du Registre foncier et Conférences professionnelles

Lausanne, 15, 16 et 17 mai 1924.

L'assemblée générale de la Société Suisse des Géomètres du Registre Foncier a été définitivement fixée au Samedi 17 Mai et aura lieu à *Lausanne*.

A cette occasion la Société Vaudoise des Géomètres Officiels a décidé d'organiser, durant les deux jours qui précéderont l'assemblée générale, toute une série de conférences professionnelles et une exposition d'instruments, de travaux et de documents techniques.

De semblables manifestations ayant déjà été organisées précédemment à la grande satisfaction des intéressés, il est certain qu'il en sera de même cette fois encore.

Un Comité d'organisation à la tête duquel se trouve Monsieur Louis Hegg, Directeur du Registre Foncier, a préparé le programme de ces réunions de façon à les rendre instructives, intéressantes et agréables, ainsi qu'on va pouvoir en juger par l'exposé des détails.

Voici le programme des conférences:

Jeudi 15 Mai.

- 14 h. 30 Ouverture des Conférences.
Allocution du Président du Comité d'organisation.
- 15 h. *Les améliorations foncières*, leur application pratique actuelle, par M. Albert *Jaton*, géomètre officiel à Morges.
- 16 h. *Les marques de famille et les tailles* (Cadastres sur bois) dans les montagnes suisses, avec projections lumineuses par M. Louis *Diday*, géomètre officiel à la Direction du Registre Foncier à Lausanne.

Vendredi 16 Mai.

- 9 h. *De la Reproduction des plans*, par M. K. *Schneider*, ingénieur-chef de la section de Topographie du Service Topographique fédéral à Berne.
- 10 h. *Comment concevoir le levé d'un plan de ville*, par M. R. *Danger*, Géomètre du domaine de l'État et professeur à l'École spéciale des Travaux publics à Paris.
- 11 h. *Le choix d'un système de projection pour la mensuration d'un pays* (Étude historique et générale), par M. Aug. *Ansermet*, ingénieur et géomètre officiel à Vevey.
- 15 h. *L'influence du Registre foncier*, sur la mise à jour des mensurations, par M. le professeur Dr. *Guhl*, ancien chef du Bureau fédéral du Registre Foncier, à Berne.

16 h. *La colonisation intérieure*, par M. Schwarz, ingénieur rural, Chef du Service des Améliorations foncières à Lausanne.

La finance d'inscription de ces conférences est de fr. 10.—.

Le vendredi 16 Mai, à 19 h 30 aura lieu au Casino de Montbenon un banquet officiel (fr. 7.—).

Servi dans le coquet établissement de Montbenon d'où l'on jouit d'une vue si belle sur le lac et les Alpes et agrémenté par un gentil orchestre et les meilleurs crus de nos coteaux vaudois, il est à souhaiter que ce dîner officiel réunisse le plus grand nombre possible de confédérés qui y trouveront certainement joie et profit.

Le Samedi 17 Mai à 9 heures 45: Assemblée générale de la Société suisse des Géomètres du Registre Foncier dans la salle du Grand Conseil.

L'après-midi est prévue une excursion en bateau sur le bleu Léman. Région Vevey-Montreux (fr. 3.—).

Cette excursion permettra à nos collègues suisses-allemands de faire — ou de *re-faire* — connaissance avec une des plus belles parties des rives de notre lac.

Pendant toute la durée des conférences et de l'assemblée générale, aura lieu au Palais de Rumine une exposition d'instruments et de documents professionnels qui sera certainement des plus intéressantes.

Pour cette exposition, il a été fait appel aux principales fabriques d'instruments et aux services cantonaux possédant des documents intéressants à ce sujet.

Le Comité d'organisation invite aussi chaleureusement tous les collègues ayant des travaux personnels de nature à intéresser la collectivité à les lui faire parvenir pour cette exposition. (Adresse: Direction du Registre Foncier, *Lausanne*.)

Cette exposition, de même que les conférences, sera publique et pourra être visitée et suivie par tout le monde moyennant une modeste finance d'entrée.

Il est donc à souhaiter que, non seulement les géomètres romands, mais encore de nombreux collègues confédérés assistent à ces réunions professionnelles qui ne peuvent qu'être profitables, instructives et agréables pour tous les participants.

Le Comité d'organisation prie donc tous les collègues de réserver bon accueil à la circulaire qu'ils recevront à ce sujet et de retourner le bulletin d'adhésion au président, Monsieur Louis Hegg, Directeur du Registre Foncier à Lausanne, avant le 8 Mai prochain.

Albert Jaton, Géom. Off., Morges.

Ingénieurs ruraux et géomètres.

Conclusions.

Après avoir examiné en détail les diverses revendications que les ingénieurs ruraux ont formulées l'an dernier, dans le but de régler en quelque sorte l'enchevêtrement des attributions et des compétences des uns et des autres dans les opérations découlant de leur profession, nous en arrivons enfin à conclure.

La conclusion, nos lecteurs l'auront formulée eux-mêmes et les géomètres en particulier l'ont exprimée, à l'unanimité, au cours de la consultation que le Comité central avait provoquée dans le sein de toutes les sections de la Société suisse des géomètres.

Le sens de cette unanimité ne doit pas être interprété par les ingénieurs ruraux comme une marque d'hostilité de la part des géomètres, mais plutôt comme une manifestation, de la part de ces derniers, du souci qu'ils ont d'éviter aux candidats à cette profession les mécomptes qu'une préparation insuffisante risquerait de leur attirer.

Deux causes principales militent en faveur du surcroît de garanties que les géomètres estiment devoir prendre vis-à-vis de ceux qui désirent exercer ce métier.

Tout d'abord la fixation du programme général de l'exécution des mensurations cadastrales en Suisse, combinée avec l'exécution préalable des remaniements parcellaires possibles, a considérablement étendu le rayon d'activité des géomètres, en ce sens que, presque malgré eux, ils ont été entraînés à ajouter aux connaissances ordinaires du géomètre d'alors, celles nécessaires à l'examen, à l'étude et à la confection des remaniements.

Puis en second lieu, la fixation du programme général d'exécution des mensurations parcellaires en Suisse a eu pour